



No de résolution  
ou annotation

## Municipalité de Saint-Édouard

Extrait du procès-verbal de la Séance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard, tenue le 10 mai 2018 à 20 h à la salle du Conseil, située au 405C, montée Lussier, à Saint-Édouard, à laquelle étaient présents madame la conseillère Annie Lussier, messieurs les conseillers Gaétan Boulerice, Alain Dumouchel, Marc Gaudreau, Daniel Racette et Alain Poissant.

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Ronald Lécuyer, maire. Le directeur général et secrétaire-trésorier par intérim, Monsieur Carl Simard était présent. Monsieur Félix Champagne-Picotte, Directeur général, était aussi présent. La séance débute à 20 h.

### ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Moment de recueillement
- 3- Lecture de l'ordre du jour
- 4- Période de questions
- 5- Adoption de l'ordre du jour
- 6- Adoption du règlement numéro 2018-290 Régie interne du conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard
- 7- Modification de la résolution numéro 17-09-130 pour l'aménagement du parc de la rue Derome dans le cadre du Programme du Fond de la ruralité
- 8- Embauche de trois (3) pompiers à temps partiel pour le Service de sécurité incendie
- 9- Révocation de l'autorisation du titulaire principal pour toutes communications avec Revenu Québec
- 10- Autorisation requise en vertu du formulaire MR-69 de Revenu Québec
- 11- Révocation du responsable principal de la carte de crédit Visa Desjardins
- 12- Nomination de deux nouveaux responsables de la carte de crédit Visa Desjardins
- 13- Révocation d'un représentant en lien avec le compte bancaire Caisse des Moissons
- 14- Autorisation de représentants en lien avec le compte bancaire Caisse des Moissons
- 15- Levée de la séance

### 18-05-083 Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 10 mai 2018 tel quel présenté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

### 18-05-084 Adoption du Règlement numéro 2018-290 Régie interne du conseil municipal de Saint-Édouard abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 2017-287 Régie interne du conseil municipal de la municipalité de Saint-Édouard

CONSIDÉRANT QUE le présent Règlement abroge et remplace le *Règlement numéro 2017-287 Règlement de régie interne du conseil municipal de Saint-Édouard* et tout règlement antérieur ayant le même objet et édicté par une résolution de la Municipalité ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion portant le n° 18-05-071 a été donné par le conseiller Gaétan Boulerice à une séance ordinaire tenue le 7 mai 2018 ;

IL EST PROPOSÉ D'ADOPTER le *Règlement numéro 2018-290 Régie interne du conseil municipal de Saint-Édouard*, ET QUE le Règlement soit classé aux livres des Règlements et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A LA MAJORITE	
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		REJETE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :			

### 18-05-085 Modification de la résolution numéro 17-09-130 pour l'aménagement du parc de la rue Derome dans le cadre du Programme du Fond de la ruralité

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a adopté la résolution numéro 17-09-130 en septembre 2017 pour déposer un projet d'aménagement du parc de la rue Derome ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Édouard peut cumuler trois (3) enveloppes consécutives, avant le 30 septembre de chaque année, en avisant par écrit l'agente de développement de la MRC ;



No de résolution  
ou annotation

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Édouard cumule à l'heure actuelle, une enveloppe de 9 262 \$ pour l'année 2016, une enveloppe de 15 000 \$ pour l'année 2017 et une enveloppe de 15 000 \$ pour l'année 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** le programme du Fond de la ruralité octroi jusqu'à un maximum de 70 % du coût total du projet jusqu'à concurrence de 15 000 \$ ;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit contribuer au projet pour être admissible à l'aide financière ;

**IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER** l'administration municipale à faire parvenir une demande d'aide financière à la MRC des Jardins-de-Napierville dans le cadre du Fond de développement territorial **QUE** la contribution municipale des dépenses autorisées pour le projet soit de 11 807 \$ taxes non incluses pour l'aménagement du parc de la rue Derome **ET QUE** cette dépense soit payée à même le surplus non-affecté.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

**18-05-086 Embauche de trois pompiers à temps partiel pour le Service de la sécurité incendie de Saint-Édouard**

**CONSIDÉRANT** le publipostage du mois d'avril dernier ;

**CONSIDÉRANT QUE** le Directeur des services sécurité incendie a reçu trois (3) candidatures ;

**CONSIDÉRANT** les recommandations du Directeur des services sécurité incendie ;

**IL EST PROPOSÉ D'EMBAUCHER** monsieur Dave Lussier comme pompier avec un encadrement particulier en date du 11 mai 2018 ; **D'EMBAUCHER** messieurs Maxence Messier et Philippe Larivière comme pompiers supplémentaires ; **QU'UNE** période probatoire de douze (12) mois suivant l'embauche s'applique ; **QU'UNE** évaluation quotidienne sera mise sur place ; **QU'UNE** évaluation du rendement soit réalisée subséquemment à cette période de probation ; **ET QU'UNE** recommandation soit formulée au Conseil municipal afin de confirmer l'embauche permanente ou non.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 – Annie Lussier	O	# 5 – Daniel Racette	O		
# 2 – Gaétan Boulerice	P	# 6 – Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 – Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 – Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

**18-05-087 Révocation de l'autorisation du titulaire principal pour toutes communication avec Revenu Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Christine Tremblay n'est plus à l'emploi de la municipalité de Saint-Édouard ;

**IL EST PROPOSÉ DE RÉVOQUER** l'autorisation de madame Tremblay pour toute communication de renseignements, procuration ou révocation avec Revenu Québec.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)
				ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

**18-05-088 Autorisation requise en vertu du formulaire MR-69 de Revenu Québec**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Christine Tremblay n'est plus à l'emploi de la municipalité de Saint-Édouard ;

**CONSIDÉRANT QU'**il est nécessaire de nommer une personne désignée à la communication de renseignements, procuration ou révocation selon le formulaire MR-69 de Revenu Québec ;

**IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER** monsieur Félix Champagne-Picotte, Directeur général, à compléter le formulaire MR-69 afin d'obtenir l'autorisation relative à la communication de renseignements, procuration ou révocation.



No de résolution  
ou annotation

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P) ABSENT (A)	VOTE POUR VOTE CONTRE (O) (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

**18-05-089 Révocation du titulaire principal de la carte de crédit Visa Desjardins**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Christine Tremblay n'est plus à l'emploi de la municipalité de Saint-Édouard ;

**IL EST PROPOSÉ DE RÉVOQUER** l'autorisation de madame Tremblay pour l'utilisation de la carte de crédit Visa Desjardins dès aujourd'hui, le 10 mai 2018.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P) ABSENT (A)	VOTE POUR VOTE CONTRE (O) (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marc Gaudreau	P	Maire suppléant :		REJETE	

**18-05-090 Nomination d'un nouveau responsable de la carte de crédit Visa Desjardins**

**CONSIDÉRANT QU'IL** n'y a plus de responsable principal de la carte de crédit Visa Desjardins suite au départ de madame Tremblay ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Félix Champagne-Picotte a été nommé Directeur général de la municipalité de Saint-Édouard le 7 mai 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Carl Simard, Directeur général adjoint, est actuellement responsable d'une carte de crédit Visa Desjardins ;

**IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER** monsieur Félix Champagne-Picotte, Directeur général, à être le responsable d'une carte de crédit Visa Desjardins de la municipalité de Saint-Édouard.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P) ABSENT (A)	VOTE POUR VOTE CONTRE (O) (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

**18-05-091 Révocation du représentant en lien avec le compte bancaire de la caisse Desjardins des Moissons**

**CONSIDÉRANT QUE** madame Christine Tremblay n'est plus à l'emploi de la municipalité de Saint-Édouard ;

**IL EST PROPOSÉ DE RÉVOQUER** l'autorisation de madame Tremblay pour toute communication en lien avec le compte bancaire de la caisse Desjardins des Moissons, dès aujourd'hui, le 10 mai 2018.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P) ABSENT (A)	VOTE POUR VOTE CONTRE (O) (N)
# 1 Annie Lussier	P	# 5 Daniel Racette	O		
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE	√
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE	
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE	

**18-05-092 Nomination d'un nouveau responsable en lien avec le compte bancaire de la caisse Desjardins des Moissons**

**CONSIDÉRANT QU'IL** n'y a plus de responsable principal pour toute communication en lien avec le compte bancaire de la caisse des Moissons, suite au départ de madame Tremblay ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Félix Champagne-Picotte a été nommé Directeur général de la municipalité de Saint-Édouard le 7 mai 2018 ;

**CONSIDÉRANT QUE** monsieur Carl Simard, Directeur général adjoint, est actuellement responsable d'une carte de débit et autorisé pour toute communication en lien avec le compte bancaire de la caisse Desjardins des Moissons ;



No de résolution  
ou annotation

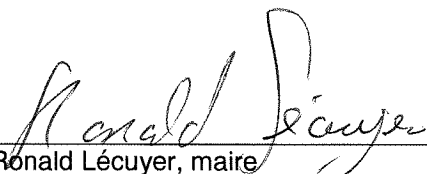
**IL EST PROPOSÉ D'AUTORISER** monsieur Félix Champagne-Picotte, Directeur général, à être le responsable de la carte de débit de la caisse Desjardins des Moissons ; **ET D'AUTORISER** ce dernier à communiquer avec la caisse Desjardins des Moissons pour toute information.


Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 Annie Lussier	O	# 5 Daniel Racette	P				
# 2 Gaétan Boulerice	O	# 6 Alain Poissant	O	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE			

**18-05-093 Clôture de la séance**

**II EST PROPOSÉ** de lever la présente séance extraordinaire à 20 h 13.

Vote des membres du conseil :				PROPOSEUR (P)	VOTE POUR (O)	ABSENT (A)	VOTE CONTRE (N)
# 1 - Annie Lussier	O	# 5 - Daniel Racette	O				
# 2 - Gaétan Boulerice	O	# 6 - Alain Poissant	P	ADOPTE A L'UNANIMITE			√
# 3 - Alain Dumouchel	O	Maire :		ADOPTE A LA MAJORITE			
# 4 - Marc Gaudreau	O	Maire suppléant :		REJETE			

  
Ronald Lécuyer, maire

  
Carl Simard, B. Sc. Urb.  
Directeur général et secrétaire-trésorier  
par intérim